

à

Mesdames et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles du Bas-Rhin

S/c de mesdames les inspectrices et messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale,
chargés de circonscription du 1^{er} degré.

A diffuser

**DIVISION DU PREMIER DEGRE
Gestion collective**

Strasbourg, le 28 novembre 2017

Dossier suivi par
Nathalie REGNOUF

Tél : 03 69 20.93.11

Objet : Inscription sur la liste d'aptitude 2018-2019 aux fonctions de directeur d'école élémentaire comprenant au moins trois classes spécialisées ou de plein air, ou d'école d'éducation spéciale ouverte dans les établissements ou organismes ayant passé un protocole d'accord avec le ministère de l'Éducation nationale ;

Nathalie.regnouf@ac-strasbourg.fr

Réf. : Décret n° 74-388 du 08 mai 1974 modifié.
Cirulaire n°75-006 du 6 janvier 1975.

65, avenue de la Forêt Noire
CS 30006
67083 Strasbourg Cedex

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la réglementation en vigueur fait obligation à tout candidat à l'un des postes de direction désignés en objet d'avoir au préalable obtenu son inscription ou sa réinscription sur la liste d'aptitude.

Les directeurs nommés à titre définitif à l'un de ces emplois et qui souhaitent demander leur mutation pour occuper un emploi de même catégorie sont dispensés de cette inscription.

Les conditions requises au 1^{er} octobre 2017, définies par le décret visé en référence, sont les suivantes:

Etre instituteur ou professeur des écoles âgé de 30 ans au moins justifiant :

- Soit du diplôme de directeur d'établissement d'Éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) ;
- Soit de 8 années de service dont 5 d'enseignement spécial, et titulaire du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH ou l'un des diplômes auxquels il se substitue).

Les instituteurs et professeurs des écoles qui seront inscrits sur la liste d'aptitude susvisée et qui occuperont un emploi correspondant à l'inscription percevront, outre la rémunération afférente à leur grade et à leur échelon, une bonification indiciaire.

Le montant de cette bonification est fixé ainsi qu'il suit :

- Premier groupe (1 classe) : 3 points
- Deuxième groupe (2 à 4 classes) : 16 points
- Troisième groupe (5 à 9 classes) : 30 points
- Quatrième groupe (10 classes et +) : 40 points

Les candidatures devront être établies en **deux exemplaires** (1 original et 1 copie) sur le formulaire dont vous trouverez le modèle ci-joint.

Les candidats devront joindre **une copie du dernier rapport d'inspection**.

L'ensemble du dossier sera à adresser à l'inspecteur/trice de l'Education nationale de la circonscription pour le **8 janvier 2018** au plus tard.

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education nationale voudront bien me faire parvenir les demandes pour le **15 janvier 2018** délai de rigueur.

La présente circulaire devra être portée à la connaissance de tout le personnel de l'établissement, PRESENT et ABSENT (congés de maladie, de maternité, en stage...), y compris à celle des maîtres effectuant des remplacements et devra être émargée par tous les enseignants.

Pour le directeur académique
L'adjoint au directeur académique
Chargé du 1^{er} degré

Jean-Baptiste LADAIQUE



FORMULAIRE A ETABLIR EN DEUX EXEMPLAIRES (1 original et 1 copie)
Joindre le dernier rapport d'inspection

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

**ACTE DE CANDIDATURE A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE :**

**DIRECTEUR D'ECOLE ELEMENTAIRE COMPORTANT AU MOINS 3 CLASSES SPECIALISEES, OU D'ECOLE
DE PLEIN AIR, OU D'ECOLE D'EDUCATION SPECIALE SOUS PROTOCOLE D'ACCORD.**

NOM D'USAGE : _____ Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance _____

Adresse personnelle _____

Téléphone (personnel) / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ /

E-mail : _____

Situation de famille _____

Titres et diplômes _____

Grade _____ Echelon _____

Fonctions _____

Etablissement _____

Lieu d'affectation _____

Adresse _____

Ancienneté générale de service d'enseignement au **01.10.2017** _____

Ancienneté en qualité d'enseignant dans l'enseignement spécial relevant de l'ASH
au **01.10.2017** _____

Notes et dates des deux dernières inspections : _____
(Joindre le dernier rapport d'inspection) _____

Fait à _____, le _____
Signature

AVIS MOTIVE DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

Fait à _____, le _____

Cachet et signature

AVIS DU DIRECTEUR ACADEMIQUE

Très favorable

Favorable

Peu favorable

Défavorable

Fait à _____, le _____

Signature